

André Breton

DISCOURS AU MEETING ANARCHISTE DE LA MUTUALITÉ (13 octobre 1949) ¹

Camarades,

Il y a quelque vingt-cinq ans (c'était en 1925) - ceci pour me présenter à tous ceux d'entre vous qui ne me connaissent pas - mes amis et moi nous publiions un tract où il était dit : « Les contraintes sociales ont fait leur temps... L'idée de prison, l'idée de caserne sont aujourd'hui monnaie courante ; ces monstruosité ne vous étonnent plus... Rendez aux champs soldats et bagnards ! » Ce tract s'intitulait : *Ouvrez les prisons. – Licenciez l'armée. – Il n'y a pas de crimes de droit commun*². Beaucoup de ceux qui, autour de moi, soutenaient alors cette opinion s'en sont dédités, l'ont reniée plus ou moins bruyamment. Je ne l'ai pas fait, je ne suis pas prêt à le faire. Il m'est arrivé de rendre publiquement hommage à tel de mes amis qui avait, comme on dit, « déserté » en 1914, à tel autre, qui, sous l'uniforme, s'était fait un système de *desservir* comme on dit « servir militairement ». Dans un ouvrage que j'ai publié à l'issue de cette dernière guerre, évoquant le spectacle qui m'a sans doute le plus *marqué* dans ma jeunesse – ce fut, en 1913, le meeting de rassemblement contre la guerre au Pré-Saint-Gervais – j'expose que mon propre mouvement m'avait porté moins vers ceux qui se groupaient autour du drapeau rouge – pourtant encore non souillé – que vers ceux qui, fébrilement, déployaient parmi eux le drapeau noir. J'espère ne pas avoir été trop infidèle à mon sentiment d'alors. Certes, comme beaucoup de ceux de ma génération, je suis passé par des illusions touchant les chances qu'avait l'homme – à partir de certaines lois économiques bien formulées et tenant compte aussi de grands résultats obtenus sur le plan de l'association prolétarienne – de secouer l'oppression séculaire exercée par une minorité et de réaliser enfin un monde juste. La désillusion est venue assez vite : toujours est-il qu'au début de 1937, je crois avoir été à Paris le seul écrivain « indépendant » à m'élever publiquement contre le scandale des « seconds procès » de Moscou.

Cela dit, Camarades, ai-je besoin d'assurer que je suis depuis toujours acquis à la revendication qui s'affirme dans notre meeting de ce soir : « Libération de tous les objecteurs de conscience emprisonnés. – Abrogation du service militaire obligatoire » ou autre. Ce sont deux points sur lesquels nous avons pour nous l'évidence : 1° le droit de ne pas tuer en temps de guerre et, conséquemment, de ne pas aider à préparer la guerre est reconnu par des pays même moins évolués que celui-ci ; 2° dans les conditions de tension entretenue par deux « États » antagonistes non moins accapareurs l'un que l'autre – quelles que soient les formes extérieurement très différentes que prend pour eux l'accaparement –, « États » en possession d'une *arme* qui frappe de dérision toutes les

1. Texte publié dans André Breton, *Œuvres complètes*, tome III, La Pléiade, Gallimard.

Les notes sont reprises de cette édition, ainsi que la présentation suivante :

Dans *Le Libertaire* du 21 octobre 1949, ce texte est précédé d'une présentation signée du comité national de la Fédération anarchiste : « Le discours d'André Breton à la Mutualité ayant soulevé dans l'auditoire ainsi que dans la presse des controverses passionnées, nous le publions intégralement afin d'informer objectivement nos lecteurs. Nous laissons à André Breton la responsabilité de son discours. » Organisé pour la défense des objecteurs de conscience emprisonnés, le meeting du jeudi 14 octobre a vu en effet se révéler de sérieuses divergences. À propos de l'exigence, partagée par la majorité, d'un statut légal de l'objecteur de conscience, certains ont marqué leur opposition, craignant que toute légalisation n'affaiblisse le sens révolutionnaire du refus de porter les armes. Telle est l'attitude de Breton, conduit en outre par son rejet passionné du religieux à évoquer la menace d'une récupération du statut par les « spiritualistes de tout poil » : formule qui ne pouvait faire l'unanimité dans une assistance qui comptait des militants chrétiens. La mention du nom de Garry Davis, qui a demandé à être incarcéré en solidarité avec les objecteurs, s'est révélée un autre facteur de division : désaveu décidé de Breton qui, sans contester à Garry Davis le mérite de ses actes de 1948, lui reproche d'avoir laissé se créer un « mythe sentimental » autour de sa personne – sans avoir rien fait pour l'empêcher – et de manifester une propension grandissante pour le « théâtral ». Le grief, qui, il est vrai, aurait pu être formulé depuis les débuts de son action, entraîna un violent tumulte dans la salle, où les partisans de Garry Davis étaient venus nombreux (*Le Monde*, qui avait affirmé dans son numéro du 15 octobre que le discours n'avait pu aller à son terme, fera état le 22 octobre d'une lettre de Breton précisant qu'il a pu le terminer « à la demande de la majorité des assistants »).

2. La déclaration « Ouvrez les prisons. Licenciez l'armée – formulation révolutionnaire inspirée du Père Duchesne – figure dans *La révolution surréaliste*, n° 2, 15 janvier 1925.

autres, on ne voit pas comment, sans déséquilibre mental, quiconque se prêterait encore volontiers à des exercices d'intérêt strictement sportif derrière des murs de casernes. Que MM. les généraux et MM. les adjudants en prennent ou non leur parti : il y a eu Hiroshima (voir quelques détails concrets, sur lesquels la presse était passée assez vite, dans le dernier numéro du *Libertaire*) ; il y a eu Bikini avec sa parade de cochons déguisés en officiers supérieurs, ce qui ne manquerait pas de drôlerie si l'habilleuse n'était la mort. Et si encore ce n'était que cela ! Ce qui se passe dans le monde extérieur ne doit, à aucun prix, nous dérober le spectacle, non moins affligeant, qu'offre le monde intérieur.

Que n'a-t-on pas admis, ou tout au moins toléré ? Que penser, par exemple, de cette génération d'intellectuels qui tint le haut du pavé entre les deux dernières guerres et qui s'avoua si totalement défaillante, il va y avoir dix ans ? Mais il faut dire aussi que dans l'intervalle de ce deux guerres, la conscience ouvrière a été mystifiée comme jamais. Comment s'étonner, dans ces conditions, que le régime concentrationnaire s'étende aujourd'hui à la pensée ? Chacun de nous, dans cette partie de l'Europe où l'homme est pratiquement encore libre, ne vit-il pas dans l'angoisse d'être produit devant un tribunal où, par une machination infernale, on le déshabillera de lui-même pour le faire s'accuser de crimes qu'il n'a pas commis et implorer la mort en rémission d'une peine inconnue de nous mais plus grande ? Pour ceux qui considèrent – et je suis de ceux-là – que ce qui, à chaque époque, est essentiellement à retenir de l'héritage culturel est ce qui peut aider à l'émancipation de l'homme (nous retiendrons Fourier, Proudhon ; nous retiendrons, avec des réserves, Marx, Lénine ; nous retiendrons Feuerbach, Nietzsche ; nous retiendrons Sade, Freud et aussi Rimbaud et Lautrémont) ; pour ceux qui mesurent l'époque que nous vivons à l'échelle des aspirations qui furent celles-là, force est de reconnaître que les causes d'amertume ne peuvent manquer. En ce milieu du XX^e siècle on se trouve par trop loin du compte. Mais il est une foi, à mon sens la seule assimilable, qui est la foi en la destinée de l'homme, la certitude à demi rationnelle qu'une suite ininterrompue d'efforts – impliquant la nécessité, le désintéressement et le courage – entraînera coûte que coûte l'humanité dans la voie du *mieux*. Je pense être d'accord sur ce point avec tous les vrais révolutionnaires et, en particulier, avec notre camarade Lecoq quand il dédie son dernier livre « à tous ceux qui luttent pour la défense de l'homme... car, ajoute-t-il, s'il est vrai que dans la nature rien ne se perd, leurs efforts ne peuvent être vains ».

Les temps que nous vivons ont, au moins, ceci de bon que les grandes infortunes et les grands maux qui se sont abattus sur nous ou nous menacent sont aussi ceux qui appellent les *grands remèdes*. Ces grands remèdes, il faut avouer que nous ne les tenons pas, tout au moins qu'il nous reste à les expérimenter. Le crime serait de douter d'eux par avance et le malheur définitif de continuer à leur préférer le petits remèdes plus ou moins inopérants, ceux qu'on a pris l'habitude d'administrer – quoique sans succès – à un organisme incomparablement moins malade qu'il ne l'est aujourd'hui.

À mon sens, le seul grand remède qui ait été proposé jusqu'à ce jour, le seul qui, en ampleur, soit proportionné à l'étendue et à l'aggravation ultra-rapide du mal actuel, tient dans le programme du mouvement Citoyen du monde, dont les bases ont été posées dès 1947 dans des publications portant le titre *Front humain*, et dont les thèses se sont élaborées sous les auspices du Centre de recherches et d'expression mondialistes, prenant aujourd'hui pour organe la page bimensuelle insérée dans *Combat* sous le titre : « Peuple du monde »³. Je rappelle que ce mouvement s'est donné pour objectif d'unifier le monde à la faveur d'une irrésistible poussée populaire qui fasse éclater le cadre des frontières nationales.

Les moyens préconisés pour atteindre à cette fin sont :

1. L'établissement d'une Tribune de la conscience mondiale.
2. La production d'actes symboliques, de caractère spectaculaire, destinés à secouer l'apathie des masses.
3. L'enregistrement des citoyens du monde dans chaque pays.
4. La création de commissariats spécialisés groupant, à l'échelle mondiale, les techniciens les plus aptes à résoudre les problèmes cruciaux d'aujourd'hui, tels ceux de l'alimentation, de l'enfance malheureuse, de l'énergie atomique.
5. L'élection d'une Assemblée constituante des peuples par toute la terre sur la base d'un délégué pour un million d'habitants.

3. *Peuple du Monde* a commencé à paraître le 25 décembre 1948 sous la responsabilité de Robert Sarrazac.

Ces propositions ne devaient pas s'avérer si utopiques si l'on songe que, presque sans moyens financiers, l'organisation a pu réunir près de quatre cent mille demandes d'enregistrement émanant de soixante-seize pays et qu'en France, par exemple, une ville comme Cahors s'est proclamée ville mondiale d'un mouvement assez irrésistible pour qu'on puisse s'attendre d'un jour à l'autre à la mondialisation de tout le département du Lot⁴.

Bien sûr, Camarades, ce ne sont là encore que des succès très limités mais qu'il est du moins impossible de ne pas tenir pour symptomatiques. L'essentiel est qu'une brèche a été ouverte, que la structure étatique a chance d'en être prochainement ébranlée. Ce sont donc là aussi des résultats positifs et dont surtout nous ne pouvons sous-estimer les promesses. Ceci m'amène à ce que j'ai particulièrement à cœur de vous dire ce soir. Il était à peu près fatal qu'un jour ou l'autre une organisation du type Citoyen du monde manifeste en son sein des dissensions résultant, soit d'initiatives contestables de tels de ses animateurs, soit de la fusion nécessairement imparfaite des groupements de tendance « pacifiste » que cette organisation tend à amalgamer. Qui a pris connaissance de la dernière page de « Peuple du monde », parue jeudi dernier, a pu constater que le mouvement mondialiste était à la veille d'une crise. Il s'agit dès maintenant d'y voir clair et d'essayer de faire la part des responsabilités.

Cette crise a été provoquée par une suite de mouvements observables chez celui que l'idée de citoyenneté mondiale a très particulièrement mis en vedette, je parle de Garry Davis. Ces mouvements de sa part se sont finalement résolus en un acte qui a connu un grand retentissement : sa tentative, par les moyens qu'on sait, de forcer la libération de Jean-Bernard Moreau et d'arracher au gouvernement français un statut légal de l'objection de conscience.

À première vue, il n'y a rien là que d'absolument généreux et juste, rien de quoi nous nous sentions plus solidaires. À la réflexion pourtant, des réserves viennent s'imposer.

Jusqu'à ces dernières semaines, en effet, le mouvement Citoyen du monde, qui n'avait été qu'un esquif au départ pour devenir une flottille, avait réussi à naviguer entre les pires écueils. L'un de ces écueils, non des moindres, était, alternativement, de passer pour faire le jeu de l'impérialisme américain et du totalitarisme russe. Il faut croire que la manœuvre d'ensemble n'était pas mauvaise puisqu'on ne signalait rien d'échoué. L'objection initiale la plus troublante – reprise avec quel retard par Jean-Paul Sartre – à savoir que la propagande mondialiste ne passerait pas le rideau de fer, a démontré sa fausseté (au moins d'Europe orientale sont parvenus, nombreux, des encouragements significatifs). L'aiguille était donc au beau, le cap était mis dans la direction de l'avenir.

À ce moment que voyons-nous ? Nous voyons Garry Davis, dans son blouson de bombardier que la presse a dit légendaire (selon moi, le costume est plutôt mal choisi) développant de nouveau son sac de couchage devant le Cherche-Midi, emmené au poste, récidivant à quelques reprises avec, chaque fois, une plus ample provision de journaux publiant sa photographie. Un climat de guignol est ainsi créé, climat de détente sans doute sympathique mais qui nous éloigne beaucoup de ce qui, dans le mouvement Citoyen du monde, était en jeu.

Je ne perds pas de vue que, pour le plus grand nombre, Garry Davis est l'incarnation même de la citoyenneté mondiale, tant cette idée stupide d'incarnation tend à exercer de ravages depuis les premiers jours de la chrétienté. Mais je pense que ce n'est pas à vous, Camarades, à vous, détenteurs de la tradition anarchiste, que je puisse apprendre à vous défier des idoles, même en herbe. Loin de moi l'intention de contester au premier geste de Davis, celui par lequel il s'est fait connaître, sa pureté, sa simplicité et sa grandeur. Loin de moi de chercher à en restreindre la portée. Mais attention ! Quand Garry Davis, dans l'appareil qu'il vient de ressortir, s'installait devant le palais de Chaillot, il était seul ou du moins présumé tel. Depuis lors des flots d'encens ont roulé sur lui : je ne crois pas qu'il s'y soit très vigoureusement opposé. En application de l'adage « humain, trop humain », il y a tout lieu de croire qu'il n'est plus le même aujourd'hui.

J'estime, et dans cette salle, je ne doute pas que vous serez nombreux à penser comme moi, que la dernière forme qu'a prise son activité est gravement *confusionnelle*. Il est paradoxal, en qualité d'ancien bombardier même repentant, de se faire le champion de l'objection de conscience. Il est absurde de vouloir se faire incarcérer pour un « délit » qu'on n'a pas commis, puisque aussi bien la loi qui réprime ce délit ne peut s'appliquer à vous-même. Pourquoi, d'ailleurs, n'avoir pas avisé plus tôt, Moreau étant en prison depuis avril ? Il fallait, en outre,

4. Dès février 1949, le maire de Cahors fait connaître sa sympathie pour l'action de Garry Davis. Voir « L'allocution à Cahors ».

lier son sort non seulement à celui de tous les objecteurs chrétiens, « témoins de Jéhovah » et autres, mais très explicitement aussi à celui des athées insoumis de toute espèce. Qui d'entre nous n'aura pas observé avec une totale défiance que la « relève » devant le Cherche-Midi était assurée en grande partie par des pasteurs, seul l'épiscopat s'étant opposé à ce qu'ils fussent relayés d'heure en heure par des curés ? Est-ce bien la peine de défaire le lit de l'Armée pour refaire celui de l'Église ? Allons donc, c'est le même. Qui d'entre nous jugera de bon aloi que ce soit à l'abbé Pierre, sa diabolique barbiche pointée sur plusieurs rangées de décorations dont quelques-unes, je suppose, pour faits de guerre, de défendre l'objection de conscience devant la Chambre ? Observez d'ailleurs qu'on est ici, tout à coup, en plein *réformisme*. Lorsque, aux côtés de Garry Davis, nous sommes intervenus à une séance de l'O.N.U. pour contester le bien-fondé de cette organisation et lui dénier jusqu'au *souci* de nous conduire à un monde paisible et équitable, je pense que nous étions en plein dans l'action révolutionnaire. Or, voici qu'aujourd'hui nous en sommes à solliciter d'un régime national auquel tout nous oppose – et ceci par le truchement des prêtres – un *statut* légal de l'objection de conscience conçu sur le modèle (c'est à peine si l'on ose y prétendre) de celui d'Angleterre mais, à la rigueur, de celui d'Amérique, dans lequel est pratiquement seule admise l'objection pour motifs religieux. Il me semble, Camarades, que c'est là une sinistre duperie. Ainsi les séminaristes pourront poursuivre leurs études *contre nous*. Ainsi les spiritualistes de tout poil pourront, avec plus de moyens, concourir à l'écrasement de tout ce qui refuse de rendre grâce et de payer tribut à leur misérable « Dieu ». Vous ne doutez pas que l'Armée, avec qui l'Église a conclu un pacte immémorial, en sortira renforcée. Tous ceux qui sont tombés sous les balles des pelotons, parce qu'ils refusèrent de monter à l'assaut ou de tirer sur la foule ouvrière ou sur les grévistes, seront trahis.

On peut regretter que Davis ne soit pas venu ce soir s'expliquer sur ce point, puisque nos affiches l'annonçaient mais il a cru bon de provoquer ailleurs, comme par hasard le même jour, à la même heure, une autre réunion aux fins assez vagues, de confronter la nouvelle position qu'il a prise avec l'ancienne. Même s'il nous favorise, d'ici la fin de cette séance, d'une de ces apparitions toutes physiques mais théâtrales dont il a le secret, j'espère que vous ne le tiendrez pas quitte. Que vous lui demanderez compte de sa déclaration du 21 septembre dernier où il expose que son pacifisme « ne signifie pas seulement qu'on est capable de tendre l'autre joue, mais d'aimer son ennemi, puisque l'ennemi, si égaré qu'il soit, fait partie de l'humanité ». Vous entendez bien, Camarades, il ne suffit plus que l'homme les supporte, il faut encore qu'il *s'éprenne* de ses exploiters et de ses bourreaux.

J'ajouterai seulement, en ce qui me concerne, que mon adhésion à Front humain – depuis lors Citoyen du monde – était acquise et s'était exprimée le 30 avril 1948 lors de sa première réunion publique d'information. C'était une réunion beaucoup moins courue que celle du Vel' d'Hiv' : à cette époque Davis ne s'était pas encore manifesté. Je suis d'autant plus à l'aise pour dire qu'en dépit de la déviation, de la défection même qui est la sienne (dans son communiqué d'hier il annonce son départ imminent pour l'Inde ; visiblement le sort de Moreau a cessé de lui importer ; il ne s'agit plus pour lui que d'aller s'initier sur place à la doctrine de Gandhi), je maintiens cette adhésion de toutes mes forces, je me découvre des raisons sans cesse accrues de la maintenir. La critique rétrospective est toujours aisée. C'est à tort et à mon avis fort légèrement qu'on reprocherait aux vrais responsables du mouvement – Robert Sarrazac et ses plus proches collaborateurs – de n'avoir pas tout fait pour qu'autour de la personne de Davis mise en avant en raison de l'intérêt de *test* que cela présentait (on ne pouvait espérer meilleur moyen de sonder l'opinion), pour qu'autour, dis-je, de la personne de Davis ne se constituât pas un mythe sentimental. Ce mythe, il n'en est pas moins grand temps d'arrêter sa propagation. Cette mesure une fois prise, j'estime que l'acquis du mouvement de citoyenneté mondiale ne pourra que gagner en solidité. Je répète qu'il n'en est pas un autre qui puisse lui être comparé, tant sous le rapport de l'attraction qu'il exerce et qui s'est montrée presque illimitée dans l'espace que sous le rapport des revendications constructives qu'il met en œuvre et dont l'ampleur répond seule à la nécessité de transformation radicale du monde que la menace de guerre atomique, sans parler du reste, impose aujourd'hui.

André Breton